

Qu'on me permette, et c'est par quoi j'aurais dû commencer, de souhaiter la bienvenue au ministre publiquement comme je l'ai déjà fait en particulier. Nous avons été lui et moi collègues en cette Chambre des communes il y a déjà des années. Je n'ai pas l'intention de l'accabler sous les fleurs. Le ministre s'y entend en fait de questions ouvrières, mais il ne faudrait pas pour autant qu'il aille jusqu'à prétendre, comme il m'a semblé tenté de le faire tout à l'heure, tout connaître en ce domaine.

L'hon. M. MITCHELL: Je n'ai rien dit de tel.

L'hon. M. HANSON: J'ai peut-être mal saisi ses paroles. Je veux tenter de me rendre utile. En comité, je lui signalerai quelques-uns des avantages et aussi quelques-unes des lacunes de cette mesure. Mais ce projet de loi ne fait qu'effleurer un problème dont chaque jour du conflit et la période d'après-guerre ne feront qu'augmenter l'importance.

L'hon. M. MACKENZIE: Tout le monde l'admet.

L'hon. M. HANSON: L'honorable député de Trinity (M. Roebuck) a prononcé un discours que je n'ai malheureusement pas pu entendre en entier. Il a demandé d'envisager d'un point de vue plus vaste cette question de rétablissement, et j'approuve bon nombre de ses observations. Quant à ses remarques sur la charte de l'Atlantique, il sera sans doute intéressé d'apprendre que de l'avis de bien des gens, y compris une haute personnalité de l'autre côté qui a dernièrement abandonné ses fonctions, les interprétations données à cette charte varieront selon les groupes qui participeront à la conférence. Je n'ai pas beaucoup aimé l'entendre dire cela.

M. ROEBUCK: Il en est de même pour la Bible.

L'hon. M. HANSON: Je le suppose, et il se peut que tant que nous tiendrons à l'individualisme et à la libre interprétation la remarque sera toujours à propos. Mais ce ne sera pas aussi facile que l'on pense.

Pour ce qui est du projet de loi, mon intention n'est pas d'examiner toute la question de réintégration dans la vie civile après la guerre. C'est là, monsieur l'Orateur, un problème inquiétant qui exigera l'application non seulement des meilleurs cerveaux que nous ayons au Canada, mais des esprits les plus puissants du monde démocratique. Je réitère ce que j'ai déclaré l'autre jour en cette enceinte: si l'industrie, la main-d'œuvre et l'Etat sont sages, s'ils sont suffisamment prévoyants et s'ils conçoivent des plans appropriés, il n'y aura pas de raison pour que la situa-

[L'hon. M. Hanson.]

tion qui s'est produite après la dernière guerre se répète après celle-ci. Il nous incombe donc, en tant que citoyens de ce pays, soucieux de rendre justice à nos semblables, de nous mettre immédiatement à l'étude de ces problèmes. Il n'est pas trop tôt pour en parler ou pour les étudier. J'approuve la manière de voir formulée aujourd'hui en cette enceinte par l'honorable député de Weyburn (M. Douglas), et je ne trouve pas que ses observations sur le bill méritent toutes les attaques dont elles ont fait l'objet de la part de mon honorable et savant ami le représentant de Parry-Sound (M. Slaght). La création d'un comité parlementaire destiné à faire l'étude préliminaire de la réintégration, de nos soldats notamment, n'a rien de prématuré. Mettons-nous à l'œuvre dès maintenant. C'est au ministre du Travail à prendre l'initiative et à fournir aux simples députés de la Chambre l'occasion de s'extérioriser. Une assemblée de 245 membres a des idées en réserve. Je n'éprouve aucune difficulté à résoudre un problème quand j'ai des idées. Le malheur, la plupart du temps, c'est que nous souffrons d'une pénurie d'idées. Je n'ai jamais eu de peine à trouver les mots pour habiller mes idées. Mon défaut a toujours été de n'avoir pas de bonnes idées, ou de n'en avoir pas suffisamment, et c'est sans doute là le cas du grand nombre. Nous manquons le plus souvent d'originalité, mais attaquons-nous résolument au problème de la réintégration dans les emplois civils.

Ce bill permettra de pourvoir aux besoins du soldat qui avait un emploi avant la guerre et qui en est revenu invalide. Il y a bien des soldats dans nos armées. Je ne vais pas mettre en doute leur patriotisme mais j'affirmerai qu'au moins la moitié de ceux qui se sont enrôlés au Nouveau-Brunswick au début de la guerre ont revêtu l'uniforme parce qu'ils étaient sans travail. J'ai causé avec nombre d'entre eux. Des jeunes gens se sont présentés à mon bureau pour me demander conseil. Ils avaient fait sur un bout de papier le calcul de ce qu'ils allaient en retirer. Je me suis toujours appliqué à leur dire que ce n'était pas une question de se faire quelques dollars mais une question de conscience, de devoir envers la patrie et que l'obole que leur verserait le pays n'entraînait nullement en ligne de compte.

M. MAYHEW: Mon honorable ami croit-il que c'est cet esprit qui s'est manifesté à Dunkerque?

L'hon. M. HANSON: Non, ce n'est pas cet esprit qui s'est manifesté à Dunkerque et ce n'est pas cet esprit que manifesteraient ces jeunes après avoir endossé l'uniforme et